



FONDS COMMUN - PSFE

COMMUNIQUÉ N° 000014 /C/MINEPDED/UGFC-PSFE/CTP-MATCo/SPM/N2P/26 DU 13 MAI 2026

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00001/AONR/MINEPDED/UGFC-PSFE/CSPM/FC-PSFE/2026 DU 23 FEVRIER 2026, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MINEPDED) DE LA SANAGA MARITIME A EDEA.

LE MINISTRE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE COMMUNIQUE :

Le Bureau d'études METHOD & ENGINEERING SARL, Tel : 681 55 06 24 / 233 433 975, BP : 5 311 Douala-Cameroun, est adjudicataire de la Lettre Commande passée après Appel d'Offres National Restreint n°00001/AONR/MINEPDED/UGFC-PSFE/CSPM/FC-PSFE/2026 du 23 février 2026, relatif au recrutement d'un Bureau d'Etudes chargé du contrôle et de la surveillance des travaux de construction de Délégation Départementale du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) de la Sanaga Maritime à Edéa pour les montant et délais d'exécutions ci-après :

FINANCEMENT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
Budget du Fonds Commun- PSFE, Exercice 2026	Bureau d'études METHOD & ENGINEERING SARL Tel: 681 55 06 24 / 233 433 975 BP: 5 311 Douala	Vingt-huit millions cent quarante-trois mille (28 143 000)	Sept (07) mois

Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter, dès la publication du présent communiqué, à l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE, située au deuxième étage de l'immeuble abritant les services de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, sise à la rue Imprimerie Nationale, pour les modalités relatives à la signature de la Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès la publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites sans réclamation.

Le Ministre de l'Environnement et la Protection de la Nature et du Développement Durable



HELE Pierre